

Communiqué de presse
12 novembre 2018

Financer les projets de production de chaleur renouvelable

Aides financières mobilisables, conseils techniques, économie sur les factures d'énergie..., le Fonds Chaleur peut aider les entreprises, collectivités, associations et agriculteurs du territoire de Lorient Agglomération à concrétiser leurs projets d'économie d'énergie.

Actif depuis plus de dix ans sur le territoire de Lorient Agglomération, le Fonds Chaleur est un dispositif de l'ADEME qui vise à augmenter la production des énergies renouvelables et aide les collectivités, entreprises ou associations à réduire le montant des factures énergétiques.

Lorient Agglomération et l'Agence Locale de l'Énergie de Bretagne Sud (ALOEN) agissent pour accélérer le développement de la chaleur renouvelable grâce à ce dispositif. Agroalimentaire, industrie, agriculture, tertiaire, santé, artisans, commerçants..., tous les secteurs d'activités sont éligibles à ces aides. C'est un accompagnement qui repose sur un financement total, de l'étude préalable jusqu'au suivi de l'installation après travaux.

Une étude d'opportunité, financée par des fonds publics, est proposée aux maîtres d'ouvrage privés pour mesurer la pertinence de l'utilisation des énergies renouvelables thermiques pour leurs bâtiments et équipements : chaudière bois, panneaux solaires, récupérateur de chaleur et pompe à chaleur géothermiques... Cette étude est un outil d'aide à la décision qui repose sur un état des lieux des systèmes de production de chaleur, un bilan des consommations énergétiques et une analyse technique et financière de la proposition de substitution.

Si le maître d'ouvrage décide d'investir, il aura accès aux financements nationaux du Fonds chaleur de l'Agence De l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie (ADEME), qui sont gérés localement par Lorient Agglomération dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Ces aides peuvent atteindre 70 % du montant total de l'investissement et portent aussi bien sur les études que sur les travaux.

Renseignements : 02 97 21 29 38, brunolivory@aloen.fr ou yanngonedec@aloen.fr

Le plan climat de Lorient Agglomération : moteur du territoire dans la transition énergétique

Plan climat, loi de transition énergétique pour la croissance verte, Agenda 21... Les initiatives sont nombreuses pour tenter de limiter les conséquences du réchauffement climatique. Sur son territoire, Lorient Agglomération doit s'engager d'ici fin 2018 sur un nouveau Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui donnera un véritable coup d'accélérateur à la transition écologique.

Prévu pour une durée de six ans, le PCAET est le moyen d'action local qui vise, d'ici 2050, à diviser par 4 les émissions de GES, rénover totalement le parc bâti, multiplier par 3,5 la production d'énergies renouvelables, augmenter la part de déplacements à vélo et diminuer les consommations énergétiques.

Contacts presse :

ALOEN : Camille QUERE - 02 97 21 29 38 - camillequere@aloen.fr

Lorient Agglomération : Myriam BRETON-ROBIN - 02 90 74 73 68
mbretonrobin@agglo-orient.fr ou espacepresse.lorient-agglo.fr

